



NAO 2022 : Où est notre part du gâteau ?

800 plus hauts dirigeants se partagent un cadeau, de **42 millions d'euros**, sous forme d'actions, offert par SAFRAN.

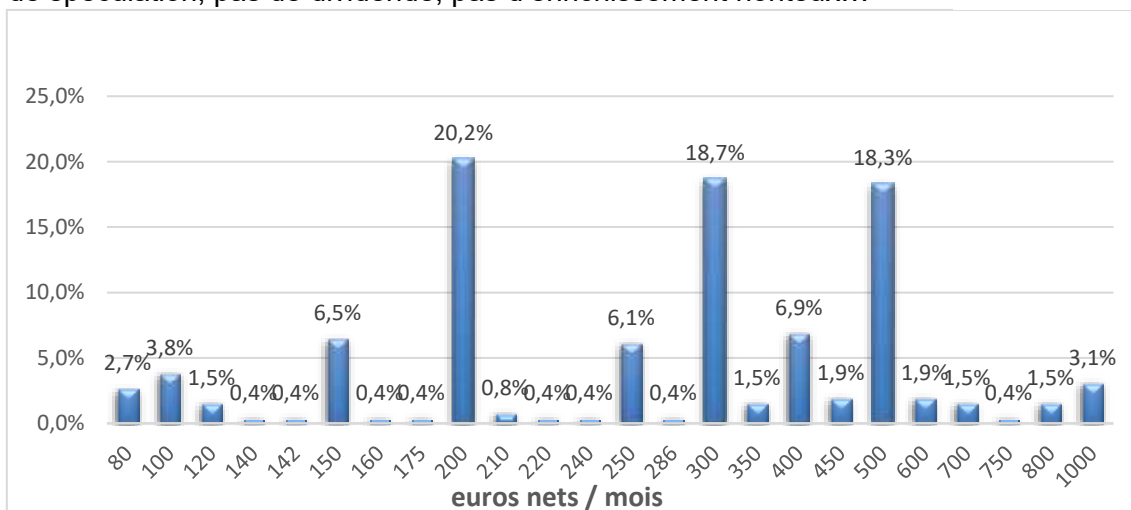
1,1 milliards d'euros de dividendes remontés par Safran Aircraft Engines en **2020 vers la holding SAFRAN** font débat sur les économies réalisées sur le dos de l'état et des travailleurs.

2019 : 669 millions d'euros / **2018** : 621 millions d'euros

Perte du pouvoir d'achat des salariés alors que ce sont eux qui créent les richesses et non la finance et la spéculation.

Commandes de moteurs civils et militaires à la hausse

Sans le savoir - faire, l'implication et l'expérience des salariés, l'héritage SNECMA et donc de l'état, il n'y aurait pas de SAFRAN, pas de profit, pas de spéculation, pas de dividende, pas d'enrichissement honteux...



L'accord de sortie de crise est très éloigné du besoin réel. C'est la raison pour laquelle, nous avons organisé une heure d'information syndicale payée :

Revendication CGT : 200 euros NET d'augmentation générale pour tous.

Organisation d'un débrayage le mardi 14 décembre

(Vote favorable à cette proposition d'une grande majorité d'entre vous en heure d'info)

DEBRAYAGE

Mardi 14 décembre

9H00 pour l'équipe du matin et la normale

14 H 30 pour l'équipe du soir.

Devant le bâtiment de la direction

Venons nombreux récupérer notre part du gâteau.

Budget du CSE

Evolution du budget famille par rapport au total des recettes du comité.

	subvention	réserves	recettes	budget famille	%
2022	13.365M€	1.6M€	14.965M€	5.300M€	35.42%
2021	11.160M€	1.5M€	12.660M€	4.913M€	38.81%

Les **recettes** comprennent la **subvention** de l'entreprise et le prélèvement sur nos **réserves**. Cette comparaison est faite à partir des budgets prévisionnels votés en CSE le 19 novembre 2020 pour l'année 2021 et le 30 novembre 2021 pour l'année 2022.

La part du budget famille dans les budgets prévisionnels est donc en diminution de 3.39%.

Pour la CGT ce budget famille est trop faible.

Il a été mis en place en 2021 avec les nouvelles règles de subventionnement au comité. Les salariés ont pu constater la différence avec les prestations qu'ils percevaient précédemment.

De plus le prélèvement sur nos réserves reste important, et ne pourra pas se poursuivre chaque année. D'autant plus que pour la CGT, le produit de la vente du bois du lys ne doit pas servir à alimenter nos réserves pour les utiliser de la sorte, mais doit être utilisé pour réinvestir dans du patrimoine.

Déclaration CGT en CSE extra du 30 novembre 2021 Budget 2022 du CSE.

Malgré l'augmentation du budget global 2022 (Plus d'APLD et fonds pris sur trésorerie), on peut déplorer que le budget famille est en diminution de 3% par rapport à 2021.

La CGT tient à revenir sur le provisionnement de 850k€ pris sur les fonds propres pour réaliser des travaux de réaménagement du CSE. En effet, en cette période difficile financièrement, cette somme aurait dû revenir aux salariés sous forme de subventions et non pas servir à un réaménagement du CSE qui est un investissement dont le montant est très important par rapport à la réorganisation souhaitée.

D'autre part, la CGT rappelle qu'elle était opposée à ce que le budget famille soit calculé par rapport au coefficient fiscal et non familial. Ce choix pénalise les familles avec moins de 2 enfants car ceux – ci comptent moins pour le calcul du quotient.

La CGT vote contre le budget 2022 du CSE.